Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-263500738-20260611-PV_CA_11062026-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

Procès-Verbal
Séance du Conseil d'Administration
11 juin 2026

Convocation en date du 5 juin 2026

Le onze juin deux mil vingt-six, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BRETEIL s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et sous la Présidence de Madame COULON-TRARI Nadège.

Etaient présents : Nadège COULON-TRARI, Annie CHEVALIER, Jérémy MARTIN, Marie GUEGUEN, Annick CHÉNEDÉ, Alain COIRRE, Louisette MOUAZAN, Sylvie TESSIER.

Excusés : Katia LEDUC

Absents : /

Pouvoirs : Katia LEDUC à Jérémy MARTIN

Secrétaire de séance : Annick CHÉNEDÉ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame la Présidente soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 7 mai 2026.
Le procès-verbal de la séance du 7 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

Décisions de la Présidente

Date	Objet	Montant TTC
20-mai	Animation du repas annuel du CCAS du 21/11/2026 - Henri Merveille	550,00
21-mai	Secours alimentaire	70,00

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-263500738-20260611-PV_CA_11062026-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

Madame la Présidente informe les membres présents du retrait d'un point à l'ordre du jour. Il s'agit du projet relatif à une décision modificative du budget primitif. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil d'Administration.

1. Désignation d'un représentant à l'UDCCAS. (12/2026)

Le CCAS de BRETEIL est adhérent à l'UDCCAS 35. En contrepartie d'une cotisation annuelle d'environ 150€, cela permet au CCAS d'avoir accès à des outils, des informations, des formations spécifiques à l'action sociale et à tarif préférentiel.
Pour cela, l'UDCCAS dispose d'une salariée permet de mettre en réseau les CCAS adhérents.

A l'occasion du renouvellement des conseils d'administrations des CCAS, il convient de nommer un représentant du CCAS de Breteil auprès de la structure départementale.
Le représentant participera aux activités et instances de l'UDCCAS 35 et pourra présenter sa candidature au Conseil d'Administration et/ou au bureau de l'UDCCAS 35.

Annie CHEVALIER, Vice- présidente, se porte candidate, sur la durée du mandat 2026-2032.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Annie CHEVALIER en tant que représentante du CCAS de Breteil à l'UDCCAS d'Ille-et-Vilaine.

2. Désignation de représentants à l'ADMR. (13/2026)

L'ADMR est une association qui propose aux personnes des services d'aide à domicile. Elle intervient en particulier auprès des familles et des personnes âgées.

L'antenne locale est située à Montfort Sur Meu.
Le CCAS a signé avec l'antenne locale une convention d'objectifs pour la période 2026-2028 (voir annexe 3). A travers cette convention, le CCAS s'engage à verser à l'association une subvention annuelle dont le montant est fonction du nombre d'habitants de la commune (le montant pour l'année 2026 était de 2 624,30€, soit 0,70 € par habitant).

Annuellement l'association organise une réunion à l'attention de ses communes membres pour faire le bilan de l'année passée et envisager les perspectives à venir.
Conformément à l'article 5 de la convention, le CCAS dispose de trois représentants amenés à siéger aux réunions de l'ADMR.

Sylvie TESSIER ayant été désignée membre du CCAS suite à la présentation de sa candidature par l'ADMR, elle ne peut être désignée parmi les trois représentants.

Jérémy MARTIN, Louisette MOUAZAN et Annick CHÉNEDÉ se portent candidats.

A l'unanimité le Conseil d'Administration désigne Jérémy MARTIN, Louisette MOUAZAN et Annick CHÉNEDÉ en tant que représentants du CCAS de Breteil à l'ADMR de Montfort-sur-Meu.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-263500738-20260611-PV_CA_11062026-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

3. Désignation du représentant au sein de la copropriété du Trait d'Union. (14/2026)

Le CCAS est propriétaire d'un logement T4 situé au 8, rue Joseph Berrée à BRETEIL. Ce logement fait partie d'un immeuble dénommé « le Trait d'Union » pour lequel KEREDES est le syndicat de gestion.

Alain COIRRE se porte candidat.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Alain COIRRE en tant que représentante du CCAS de Breteil auprès du syndicat de copropriété de l'immeuble « Le Trait d'Union ».

4. Règlement budgétaire et financier. (15/2026)

Vu l'article L.1612-30 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de Règlement Budgétaire et Financier,

Considérant qu'un Règlement Budgétaire et Financier doit impérativement avoir été adopté avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit son renouvellement,

Considérant qu'un Règlement Budgétaire et Financier a pour vocation de rappeler les normes légales ainsi que les éventuels processus de gestion propres à la collectivité qui se dote d'un tel document ;

Considérant qu'il permet de définir un référentiel commun et une culture de gestion partagée ;

Considérant que le Règlement Budgétaire et Financier n'est pas un guide de procédures ;

Après présentation et délibération, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve le Règlement Budgétaire et Financier tel qu'annexé à la présente délibération,
- habilite Madame la Présidente ou son représentant à suivre la bonne exécution de ce règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Informations diverses

- Prochaine réunion du Conseil d'Administration

Le 29 septembre 2026 à 18h30 en Mairie de Breteil - salle du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-263500738-20260611-PV_CA_11062026-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

- Logement d'urgence

Annick CHÉNEDÉ questionne sur le dispositif des hébergements d'urgence, notamment le nombre de logements qui le comporte.
Annie CHEVALIER apporte des réponses avec l'appui de Marie GUEGUEN qui a participé à la création du logement d'urgence de Breteil et son intégration dans le dispositif.
Il est proposé d'envoyé la convention du dispositif ainsi que les documents relatifs à notre logement, à savoir le contrat d'hébergement et le règlement intérieur.
Par ailleurs, la Présidente propose de contacter l'intervenante sociale en Gendarmerie pour qu'elle puisse présenter ses missions au Conseil d'Administration.

- Octobre Rose et la « semaine des Gentlemen »

Madame la Présidente indique qu'Octobre Rose aura lieu le week-end du 10 et 11 octobre 2026. Un contact a eu lieu avec le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer pour organiser cet évènement et proposer des animations.
Des animations sont également en question autour de la « semaine des Gentlemen » en novembre.
Les membres du Conseil d'Administration qui souhaitent prendre part à l'organisation sont invités à en faire part pour qu'une première réunion d'organisation soit fixée d'ici l'été.

- Liens avec Montfort Communauté

Une présentation des partenariats et relations entre le CCAS de Breteil et Montfort Communauté est réalisée : les « Escales » animations séniors trimestrielles, la semaine bleue, le réseau des CCAS, mais aussi le dispositif de covoiturage solidaire « Atchoum » qui devrait être actif en septembre 2026.
L'analyse des besoins sociaux (ABS) est également présentée, avec l'évocation d'une réflexion au niveau intercommunale de l'ABS réalisée entre 2022 et 2023 par Montfort Communauté, et la création d'une mission de stage pour une mise à jour du document.
Le document final de l'ABS restitué en 2023 sera envoyé aux administrateurs.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-263500738-20260611-PV_CA_11062026-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

Procès-verbal validé par le Conseil d'Administration du CCAS lors de sa prochaine séance

FONCTION	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Présidente	COULON-TRARI	Nadège	
Secrétaire de séance	CHÉNEDÉ	Annick	